

Editeur :
Centre Français du Littoral



Couverture provisoire



REVUE PARALIA

Génie Côtier et Gestion Intégrée des Zones Côtières

URL : <http://www.paralia.fr>

*Volume 10
(2017)*

*Rédacteurs en chef :
Martin Sanchez - Daniel Levacher*

RÉDACTEURS EN CHEF

Daniel Levacher, Université de Caen
Martin Sanchez, Université de Nantes

ÉDITEUR

Centre Français du Littoral (CFL), Nantes
Yann Delanoë, Directeur de la publication
Jean Jacques Guillou, Correcteur

PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Philippe Sergent, CEREMA Compiègne

DIRECTEUR SCIENTIFIQUE

Alain Grovel, CFL Nantes

RÉDACTEURS ADJOINTS

Agnès Baltzer, Université de Nantes
Chantal Bonnot, Experte Dinard
Pierre Conil, BRGM Nantes

CONSEILLERS SCIENTIFIQUES

Philippe Bardey, ACRI Sophia-Antipolis
Jean-Paul Barousseau, Université de Perpignan
Michel Bélorgey, Poseidom Rouen
Michel Benoît, Ecole Centrale Marseille
Jean Bougis, SCS-Ingénierie Opio
Jean-Bernard Kovarik, IFSTTAR Paris
Eric Mercier, Université de Nantes
Philippe Sergent, CEREMA Compiègne

COMITÉ DE LECTURE

Stéphane Abadie, ISA-BTP Anglet
Nor-Edine Abriak, ENSM Douai
Michel Allenbach, Université de Nouméa
Fabrice Arduin, Ifremer Brest
Pierre Aristaghes, EGIS Ports Guyancourt
Gabriel Auvinet, UNAM Mexico
Guy Bachelet, Université de Bordeaux
Yann Balouin, BRGM Montpellier
Eric Barthélémy, INP Grenoble
Philippe Bonneton, Université de Bordeaux
Roland Boutin, DTIM Brest
Mohamed Boutouil, ESITC Caen
Isabelle Brenon, Université de La Rochelle
Christophe Brière, Delft Hydraulics, NL
Ida Broker, DHI Copenhagen Denmark
Bruno Camenen, IRSTEA Lyon
Christophe Chevalier, DHI Copenhagen Denmark
Paolo Ciavola, University of Ferrara
Christophe Colmard, SAIPEM St.-Quentin-en-Y.
Jean-Claude Dauvin, Université de Caen
Irini Djeran-Maigre, INSA Lyon
Olivier Donard, Université de Pau
Delphine Doppler, Université de Lyon
Thierry Dubreucq, IFSTTAR Nantes
Patrick Dudoignon, ESIP de Poitiers

Olivier Dugué, Université Caen
Pascal Dumas, Université de Nouméa
Jean-Claude Dupla, IFSTTAR Paris
Pierre Farnole, ERAMM Sophia Antipolis
Guy Fontenelle, Agrocampus Rennes
Christian Gagnon, EC Montréal Canada
Pierre Gaufres, CEREMA Aix-en-Provence
Luce Goudedranche, CEREMA Brest
Luc Hamm, ARTELIA Grenoble
Naima Hamoumi, Université de Rabat Maroc
Jean-Michel Hervouet, EDF-LNHE Chatou
Bernard Husson, Université Toulouse
Deborah Idier, BRGM Orléans
Matoren Khay, Expert Paris
Christophe Lanos, IUT Rennes
Cécile Le Guern, BRGM Nantes
Zoubeir Lafhaj, Ecole Centrale Lille
Sandric Lesourd, Université de Caen
Jean-Pierre Levillain, JPL Conseils Angers
Joël L'Her, CEREMA Brest
Bernard Long, Université du Québec Canada
Eric Maneux, Université de Bordeaux
Antoine Mangin, ACRI Sophia Antipolis
François Marin, Université du Havre
Philippe Maron, ISA-BTP Anglet

Catherine Mulligan, Concordia Univ. Canada
Mustapha K. Mihoubi, ENSH Blida Algérie
Abdellatif Ouahsine, Université de Compiègne
Hocine Oumeraci, FZK Braunschweig Germany
André Paquier, IRSTEA Lyon
Damien Pham Van Bang, EDF Chatou
Marie Noëlle Pons, ENSIC Nancy
Nicolas Pouvreau, SHOM Brest
Philippe Reiffsteck, IFSTTAR Paris
Vincent Rellier, EUROVIA Nantes
Vincent Rey, ISITV Toulon
Jean-Marc Rousset, Ecole Centrale Nantes
Véronique Ruban, IFSTTAR Nantes
Abdeljaouad Saadi, Université de Tunis Tunisie
Agustin Sanchez-Arcilla, UPC Barcelone Spain
Fabienne Seby, UT2A Pau
François Skoczylas, Ecole Centrale Lille
Aldo Sottolichio, Université de Bordeaux
Serge Suanez, Université de Brest
François Thery, EDF Paris
Céline Trmal, CEREMA Aix-en-Provence
Jean-Pierre Troalen, Expert Nancy
Eric Vasselín, Université du Havre
Cesar Vidal, University of Cantabria Spain
Tetsuo Yanagi, University of Kyushu Japan

DEFINITION DES FONCTIONS

Rédacteur en chef : Il est le responsable de l'édition de la revue et de son fonctionnement en mettant en œuvre la composition des numéros. Il assure l'interface entre les Auteurs et le Comité de rédaction.

Directeur de la publication : Il est le représentant de l'Éditeur. Il est le responsable juridique de la revue. Il peut introduire une clause de conscience sur le contenu de la revue.

Directeur scientifique : Il préside le comité scientifique dont font partie les Conseillers scientifiques.

Editeur : Il détient les droits d'exploitation de la revue électronique, ou "copyright". Il assure la publication en ligne des fichiers numériques des documents constitutifs de la revue.

Comité de rédaction : Il est constitué par les Rédacteurs en chef, les Rédacteurs adjoints et le Directeur de la publication. Il veille à la qualité de la production scientifique. Il désigne les examinateurs anonymes des manuscrits soumis pour publication. Il réalise la synthèse des avis des examinateurs. Il émet les verdicts d'acceptation ou de refus des manuscrits.

Comité de lecture : Il est constitué par des spécialistes aux compétences reconnues couvrant les différentes branches du génie côtier – génie civil et de la gestion intégrée des zones côtières. Les membres de ce comité sont chargés d'expertiser les manuscrits soumis pour publication.

Comité scientifique : Il définit l'orientation scientifique de la revue en liaison avec le comité de rédaction. Il a vocation à promouvoir la revue auprès de la communauté scientifique, et auprès des institutions publiques et privées.

Conseil de surveillance : Il est composé de l'Éditeur et de tous les membres des Comités de rédaction et scientifique. Il se réunit en session plénière annuellement pour faire un bilan de la production, de l'impact, des finances et de la conservation des fichiers. A l'issue de la session, un rapport prospectif est dressé.